



SUPPLEMENT AU DIPLÔME

Le présent supplément au diplôme (annexe descriptive) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Le supplément vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

1.1	Nom(s) patronymique :	
1.2	Prénom(s) :	
1.3	Date de naissance :	
1.4	Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible)	

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLÔME

2.1	Intitulé du diplôme :	Diplôme d'Etat d'infirmier
2.2	Principaux domaines d'études couverts par le diplôme	-Sciences humaines, sociales et droit ; -Sciences biologiques et médicales ; -Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - Sciences et techniques infirmières, interventions ; -Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; -Méthodes de travail.
2.3	Nom et statut de l' autorité ayant délivré le diplôme	Ministère chargé de la santé Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
2.4	Date de délivrance du diplôme/ cachet de l'autorité	
2.4	Nom et statut de l'établissement dispensant la formation	
2.5	Langue(s) de formation/d'examen	Français

3. INFORMATIONS SUR LE NIVEAU DU DIPLÔME

3.1	Niveau du diplôme :	180 crédits ECTS
3.2	Durée officielle du programme :	6 semestres
3.3	Condition(s) d'accès :	Baccalauréat + épreuves d'admission

4. INFORMATIONS SUR LE CONTENU ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études :	(régime de formation de l'étudiant) <input type="checkbox"/> initiale <input type="checkbox"/> continue
4.2	Exigences du programme :	<p>L'infirmier ou l'infirmière donne habituellement des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre qui lui est dévolu.</p> <p>L'infirmier ou l'infirmière participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation à la santé et de formation ou d'encadrement.</p> <p>L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé.</p> <p>Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers et les infirmières sont soumis au respect des règles professionnelles et notamment du secret professionnel.</p> <p>Ils exercent leur activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif.</p> <p>Les soins infirmiers, préventifs, curatifs ou palliatifs, intègrent qualité technique et qualité des relations avec le malade. Ils sont réalisés en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques. Ils ont pour objet, dans le respect des droits de la personne, dans le souci de son éducation à la santé et en tenant compte de la personnalité de celle-ci dans ses composantes physiologique, psychologique, économique, sociale et culturelle :</p> <p>1° De protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes ou l'autonomie de leurs fonctions vitales physiques et psychiques en vue de favoriser leur maintien, leur insertion ou leur réinsertion dans leur cadre de vie familial ou social ;</p> <p>2° De concourir à la mise en place de méthodes et au recueil des informations utiles aux autres professionnels, et notamment aux médecins pour poser leur diagnostic et évaluer l'effet de leurs prescriptions ;</p> <p>3° De participer à l'évaluation du degré de dépendance des personnes ;</p> <p>4° De contribuer à la mise en œuvre des traitements en participant à la surveillance clinique et à l'application des prescriptions médicales contenues, le cas échéant, dans des protocoles établis à l'initiative du ou des médecins prescripteurs ;</p> <p>5° De participer à la prévention, à l'évaluation et au soulagement de la douleur et de la détresse physique et psychique des personnes, particulièrement en fin de vie au moyen des soins palliatifs, et d'accompagner, en tant que de besoin, leur entourage.</p> <p>Relèvent du rôle propre de l'infirmier les soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie et visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes.</p> <p>Dans ce cadre, l'infirmier a compétence pour prendre les initiatives et accomplir les soins qu'il juge nécessaires. Il identifie les besoins de la personne, pose un diagnostic infirmier, formule des objectifs de soins, met en œuvre les actions appropriées et les évalue. Il peut élaborer, avec la participation des membres de l'équipe soignante, des protocoles de soins infirmiers relevant de son initiative. Il est chargé de la conception, de l'utilisation et de la gestion du dossier de soins infirmiers.</p>

Domaine de compétences 1 –
Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

Domaine de compétences 2 -
Concevoir et conduire un projet de soins infirmier

Domaine de compétences 3 -
Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

Pour exercer ces fonctions, les compétences visées sont les suivantes :

- Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique ;
- Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...) ;
- Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution ;
- Conduire un entretien de recueil de données ;
- Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé ;
- Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives ;
- Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires ;
- Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires.

- Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité ;
- Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations ;
- Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité, de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité ;
- Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées ;
- Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien ;
- Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins ;
- Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées ;
- Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants ;
- Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel...) ;
- Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires.

- Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage ;
- Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps ;
- Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité ;
- Adapter et sécuriser l'environnement de la personne ;
- Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique ;
- Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins.

Domaine de compétences 4 -
Mettre en œuvre des actions à visée
diagnostique ou thérapeutique

- Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste ;
- Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie ;
- Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements ;
- Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne ;
- Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux ;
- Conduire une relation d'aide thérapeutique ;
- Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutique ;
- Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne ;
- Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique ;
- Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonnes pratiques ;
- Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées ;
- Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, comptes rendus infirmiers, transmissions...).

Domaine de compétences 5 –
Initier et mettre en œuvre des soins
éducatifs et préventifs

- Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique ;
- Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement ;
- Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé... ;
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées ;
- Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives ;
- Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes ;
- Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients.

Domaine de compétence 6 –
Communiquer et conduire une relation
dans un contexte de soin

- Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne ;
- Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte ;
- Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication ;
- Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique ;
- Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement ;
- Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité ;
- Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées.

Domaine de compétence 7 –
Analyser la qualité et améliorer sa
pratique professionnelle

- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle ;
- Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels ;
- Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée ;
- Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques ;
- Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité ;
- Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence ;
- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.

Domaine de compétence 8 –
Rechercher et traiter des données
professionnelles et scientifiques

- Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles ;
- Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement ;
- Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées ;
- Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles ;
- Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre ;
- Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite.

Domaine de compétence 9 –
Organiser et coordonner les
interventions soignantes

- Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...) ;
- Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences ;
- Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité ;
- Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile ;
- Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale ;
- Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins ;
- Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes ;
- Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral.

Domaine de compétence 10 –
Informer, former des professionnels et
des personnes en formation

- Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins ;
- Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants ;
- Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage ;
- Superviser et évaluer les actions des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et aides médico-psychologiques en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration ;
- Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique ;
- Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé.

4.3	Précisions sur le programme :	
Enseignements/modules de formation		Semestre de rattachement
		Crédits ECTS
DOMAINE DE COMPETENCES 1 Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier		
Santé, maladie, handicap, accidents de la vie		S2
Raisonnement et démarche clinique infirmière		S1
Raisonnement et démarche clinique infirmière		S2
Total de crédits ECTS DC1		6
DOMAINE DE COMPETENCES 2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers		
Projet de soins infirmiers		S2
Projet de soins infirmiers		S3
Total de crédits ECTS DC2		2
DOMAINE DE COMPETENCES 3 Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens		
Infectiologie hygiène		S1
Soins de confort et de bien-être		S1
Total de crédits ECTS DC3		4
DOMAINE DE COMPETENCES 4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique		
Biologie fondamentale		S1
Cycles de la vie et grandes fonctions		S1
Processus traumatiques		S1
Processus inflammatoires et infectieux		S3
Processus psychopathologiques		S2
Processus psychopathologiques		S5
Défaillances organiques et processus dégénératifs		S4
Processus obstructifs		S3
Processus tumoraux		S5
Pharmacologie et thérapeutiques		S1
Pharmacologie et thérapeutiques		S3
Pharmacologie et thérapeutiques		S5
Soins d'urgence		S2
Soins d'urgence		S4
Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		S2
Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		S4
Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		S5
Soins palliatifs et de fin de vie		S5
Total de crédits ECTS DC4		33
DOMAINE DE COMPETENCES 5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs		
Santé publique et économie de la santé		S2
Santé publique et économie de la santé		S3
Soins éducatifs et préventifs		S3
Soins éducatifs et préventifs		S4
Total de crédits ECTS DC5		9
DOMAINE DE COMPETENCES 6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins		
Psychologie, sociologie, anthropologie		S1
Psychologie, sociologie, anthropologie		S2
Soins relationnels		S2
Soins relationnels		S3
Soins relationnels		S5
Total de crédits ECTS DC6		9
DOMAINE DE COMPETENCES 7 Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle		
Soins infirmiers et gestion des risques		S2
Soins infirmiers et gestion des risques		S4
Législation, éthique, déontologie		S1
Législation, éthique, déontologie		S4
Qualité des soins et évaluation des pratiques		S6
Total de crédits ECTS DC7		10

DOMAINE DE COMPETENCES 8 Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques		
Initiation à la démarche de recherche	S4	2
Initiation à la démarche de recherche	S6	2
Anglais professionnel (unité transversale)	S1 à S6	2
Méthodes de travail et TIC (unité transversale)	S1	10
Total de crédits ECTS DC8		16
DOMAINE DE COMPETENCES 9 Organiser et coordonner des interventions soignantes		
Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité	S3	1
Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité	S5	2
Total de crédits ECTS DC9		3
DOMAINE DE COMPETENCES 10 Informer et former des professionnels et des personnes en formation		
Encadrement des professionnels de soin	S4	2
Total de crédits ECTS DC10		2
Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière		
Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens	S1	2
Évaluation d'une situation clinique	S2	2
Communication et conduite de projet	S3	4
Soins éducatifs et préventifs et formation des professionnels et des stagiaires	S4	4
Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	S5	4
Analyse de la qualité des soins et traitement des données scientifiques et professionnelles	S6	8
UE optionnelle	S5 et S6	2
Total de crédits ECTS intégration des savoirs		26
Formation clinique/Stages - Compétences 1 à 10 en situation : soins de courte durée ; soins en santé mentale et en psychiatrie ; soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation ; soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.		ECTS
Semestre 1, 5 semaines, lieu à préciser :		5
Semestre 2, 10 semaines, lieu à préciser :		10
Semestre 3, 10 semaines, lieu à préciser :		10
Semestre 4, 10 semaines, lieu à préciser :		10
Semestre 5, 10 semaines, lieu à préciser :		10
Semestre 6, 15 semaines, lieu à préciser :		15
TOTAL de crédits ECTS formation clinique		60
		TOTAL 180
4.3.1	Enseignements complémentaires (éventuellement)	

4.4 Système de notation et, si possible informations concernant la répartition des notes : NON APPLICABLE

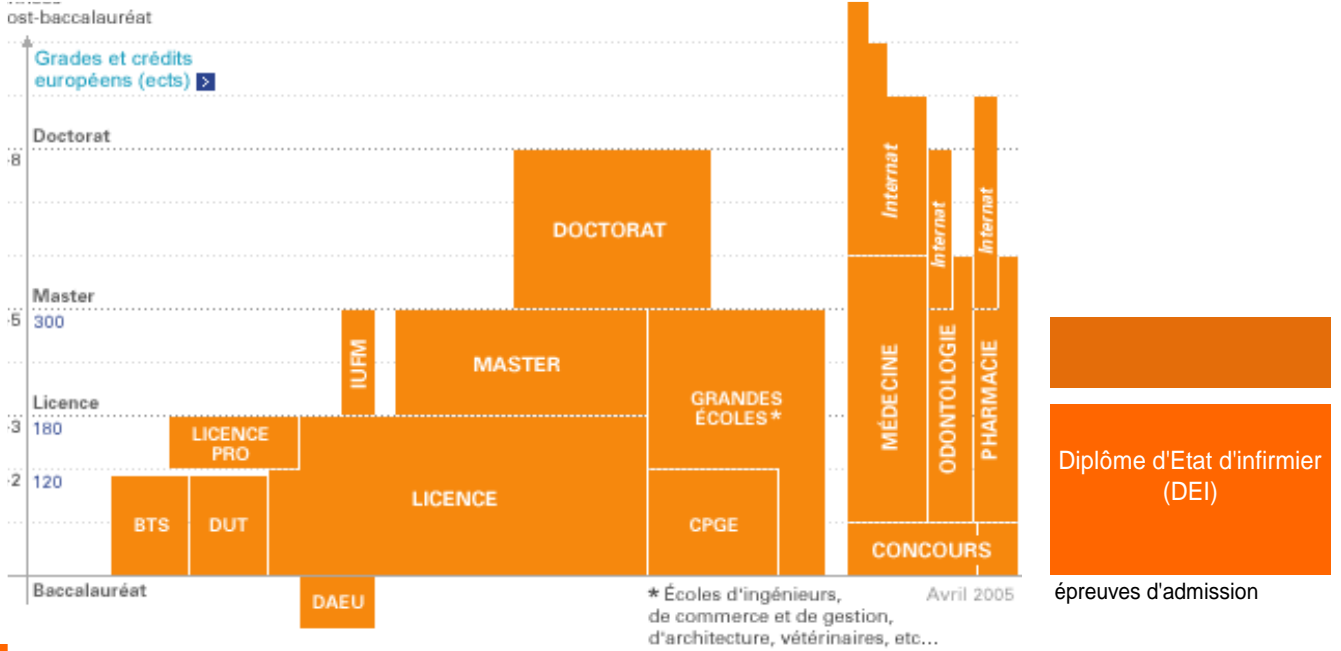
4.5 CLASSIFICATION GENERALE DU DIPLOME : Non applicable (mentions...)

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLÔME		
5.1	Accès à un niveau d'études supérieur :	Admission sur dossier : Master1
5.2	Statut professionnel (si applicable) :	RNCP : niveau 2 (nomenclature 1969) Niveau 6 (nomenclature Europe)

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
6.1	Informations complémentaires sur le parcours de l'étudiant :	Lieux de stage Séjours à l'étranger Régime des études
6.2	Autres sources d'information :	Site de l'établissement : Site du ministère : www.sante.gouv.fr

7. CERTIFICATION DU SUPPLEMENT		
7.1	Date :	
7.2	Signature :	
7.3	Qualité du signataire :	
7.4	Tampon ou cachet officiel :	

8. INFORMATION SUR LE SYSTÈME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**